

n'ont pas été faites ; bien plus il est tel point connu non seulement des érudits, mais même du grand public, qui a été absolument faussé. Deux pages ont été consacrées à l'historique de notre jubilé de Saint-Jean, la rédaction en était facile après l'étude si documentée et si complète qui a été publiée en 1886 sur le sujet. Or, dix ans après cette publication, alors que son auteur a longuement établi la non-existence d'un jubilé en 1451, alors que pour réfuter l'assertion fantaisiste de quelques auteurs lyonnais, il a reproduit en fac-similé le seul acte capitulaire ayant trait à l'occurrence des deux fêtes qui nous vaut cette indulgence, le *Cérémonial* indique toujours qu'il y a eu un jubilé en 1451; il va plus loin, il cite « un acte capitulaire du chapitre de Lyon fait en 1451 sous le cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, où on trouve que la Fête-Dieu ayant heureusement concouru cette année avec la fête de Saint-Jean-Baptiste, patron de l'église métropolitaine, on y avait solennellement gagné le grand jubilé ». Les minutes des Actes capitulaires sont encore à l'archevêché, il suffisait d'ouvrir l'année 1451 : on ne s'en est pas donné la peine.

Une faute de cette nature suffit à juger un ouvrage et dans ces conditions, il faut savoir gré à l'auteur du *Cérémonial* d'avoir signalé l'existence du jubilé de 1886, sans chercher à en faire l'historique.

Aussi bien l'heure de l'histoire n'est pas venue. Elle viendra nous le savons, elle nous donnera, sur ce dernier jubilé, des détails forts différents de ceux des jubiléés antérieurs, mais peut-être plus curieux encore.

UN BIBLIOPHILE.